

Image not found or type unknown



Permis de construire et compromis de vente

Par **derognac**, le **11/03/2009** à **12:05**

bonjourrrntout d'abord mes excuses, je me fais l'intermédiaire d'un ami, je vais rnessayer d'être clairrrn
nil a passé un compromis de vente pour l'achat d'un terrain avec un maison
rnde
dessusrrn
nil a eu le permis de construire pour réaliser plusieurs appartements dans rncet
immeublernr
sa banque lui a dit OK on vous suit, Si vous vendez à l'avance 50 % du
rnrprojetrrn
malheureusement la crise aidant, il a du mal à trouver les acheteurs pour rnarriver
au 50 %rrnr
le compromis de vente est expirérnrrn
Le vendeur lui met la pression, mon copain
se démène mais il ne trouve pas rnd'acquéreurrrn
Que peut le vendeur contre lui ?rn
Le
permis peut il être dénoncé ?rn
Bref que peut faire le vendeur contre lui
rrnrnd'avance merci
pour votre aidern
j'espère avoir été clairrrn
cordialement